Francophonie

Enjeux d'une planification linguistique en Afrique de l'Est

Anais DELABIE

Laboratoire Dylis (EA7474), groupe de recherche Sociodidact

Résumé : Cet article propose d'examiner la situation de la F(f)rancophonie en Tanzanie et les enjeux didactiques et éthiques que la langue représente pour la Région des Grands Lacs et de l'Afrique de l'Est. La situation du français en tant que langue étrangère est étudiée d'un point de vue interne/externe , en portant l'attention sur les politiques linguistiques françaises, tanzaniennes et régionales. Celles-ci reposant sur la production de discours institutionnels, des tournants discursifs diplomatiques sont relevés afin de mettre en relief les modifications de la nature et des objectifs de la Francophonie. Il en résulte une mise en avant de certains acteurs et une valorisation de pratiques didactiques et pédagogiques, en cohérence avec les standards français et européens, au détriment des initiatives portées par la population africaine francophone présente dans les rangs du professorat. Par l'analyse de données relevées en Tanzanie entre 2016 et 2018, la création discursive et l'incarnation de deux F(f)rancophonies sont examinées. Les pistes pour penser l'identité est-africaine dans la F(f)rancophonie sont entravées par l'auto-odi (Kremnitz, 1980), (Garabato, Colonna, 2016), et par les difficultés des institutions à intégrer le changement.

Mots-clés : Francophonie, didactique du FLE, Tanzanie, représentations sociales

1 Afrique de l'Est : Francophonie en région Kiswahilophone

La Francophonie en Afrique de l'Est s'inscrit dans l'après *situation coloniale* (Balandier, 1951), dans un monde globalisé faisant suite aux Indépendances. Dans les années 1930, les colonies couvraient 85 % de la surface du globe (Loomba, 1998). Aujourd'hui, les pays du continent africain s'affirment économiquement, politiquement, intellectuellement en revendiquant leurs identités. Comment les acteurs de la F(f)rancophonie en Afrique de l'Est composent-ils avec l'affirmation identitaire collective, le repositionnement du pôle européen et les phénomènes de migrations intra-africaines ?

La Francophonie en Tanzanie est envisagée comme l'enseignement d'une langue *étrangère* mais le degré de xénité (Dabène, 1997) est discutable. La F(f)rancophonie en Afrique noire et sa *mémoire* impliquent d'inscrire l'institution dans une historicité africaine induisant le besoin « d'historiciser et d'épistémologiser » la réflexion didactique (Castelloti, Huver, Leconte, 2017 : 431). Selon Bal, la francophonie en Tanzanie relèverait du rayonnement culturel (Bal, 1977, Pöll, 2001 : 38), alors même qu'il existe des foyers francophones historiques considérables. Malgré cette histoire, la norme linguistique demeure officiellement une norme exogène.

La Francophonie en Afrique noire est restreinte aux découpages des anciennes colonies comme chez Manessy (Manessy, 2000) ou Pöll (Pöll, 2001). Pourtant, les locuteurs modifient la langue, la déplacent ou l'abandonnent, modifiant ainsi les frontières linguistiques. La pénétration d'un espace francophone dans une « anglophonie » africaine est alors perçue comme une *effraction linguistique* due aux frontières coloniales vivaces dans les imaginaires.

La *situation coloniale* a laissé des stigmates profonds pour la linguistique (Heller, Mc Elhinny, 2017). Borner la Francophonie en Afrique de l'Est à des territoires anciennement colonisés revient à se référer à la *francophonie géographique* du XVIII^{e} siècle[1]. Cependant, les lieux dématérialisés ont redessiné les espaces et les territorialités (Badie, 2014). La francophonie peut être présente n'importe où, n'importe quand, sous condition de potentialité d'une connexion réseau, rendant la notion de *francophonie géographique* obsolète.

L'anglais est langue co-officielle *de facto* en Tanzanie du fait de son passé colonial mais il n'est pas langue véhiculaire et est mal maitrisé par la population. Érigé en langue médium de scolarisation du second cycle, il constitue une distinction sociale et une source d'échec scolaire. La langue véhiculaire du pays est le kiswahili, langue africaine bantoue, et les politiques linguistiques interventionnistes promues dès 1960 par le premier président Julius Nyerere en sa faveur tarissent l'usage de l'anglais – y compris au sein des écoles et des universités – et des autres langues nationales.

Le marché des langues pèse sur le choix d'apprentissage de celles-ci, mais le kiswahili prédomine dans la région. Il est langue co-officielle du Kenya, de l'Ouganda et du Rwanda. Ce dernier a introduit le kiswahili dès l'école primaire. En RDC, il est aujourd'hui langue nationale.

Quelle est alors la place du FLE ? Il est légitime de dire que le FLE se développe *en Afrique kiswahiliphone*. Mais pour quelles finalités apprend-on le français et quelles sont les normes utilisées ? Comment cette identité régionale se manifeste-t-elle dans la redéfinition et le repositionnement de la Francophonie ? Nous allons tenter d'y répondre en nous appuyant sur notre étude de 2016 portant sur l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur, menée auprès de 15 établissements de l'enseignement supérieur proposant l'enseignement du français.

[1] La notion de *francophonie géographique* fut émise par le géographe colonialiste Onésime Reclus dans un ouvrage intitulé « *Lâchons l'Asie, Prenons l'Afrique : Où renaitre ? et comment durer ?* » en 1904.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

2 La Francophonie en Tanzanie

Suivant la grille de Robert Chaudenson (Chaudenson, 1988), d'un point de vue statutaire, le français n'a aucun rôle officiel en Tanzanie mais est devenu en 2020 langue de travail de la CEA. À l'école, le français a un statut de langue étrangère optionnelle. Un texte officiel prescrit la façon dont il doit être enseigné à l'école primaire publique, mais dans les faits ces écoles sont extrêmement rares.

D'un point de vue *démographique* (Pöll, 2001), la francophonie en Tanzanie est constituée de cinq grands groupes de population. Le premier est formé de la population francophone africaine issue des territoires francophones proches de la Tanzanie : le Burundi, les Comores, l'Ile Maurice, la RDC, la Réunion et, anciennement, le Rwanda. Sur l'ensemble de cette population, nous isolons les personnes exilées par les conflits armés venant principalement du Burundi, de la RDC et du Rwanda. Les immigrés africains francophones souffrent d'une grande précarité et d'un rejet social freinant leur parcours d'intégration. Fin 2017[2], les Nations Unies recensaient 85 000 réfugiés dans le nord-ouest du pays. Au total, il s'agit de 802 000 réfugiés localisés en Tanzanie en 2017 dont 107 000 issus de la RDC.

La francophonie est ou bien revendiquée comme une partie identitaire forte et contribuant à la vie professionnelle des personnes en Tanzanie, ou bien pensée comme un obstacle à l'intégration et tue. Cette population peut être apparentée aux émigrés francophones en Afrique du Sud (Vigouroux, 1998), surnommés « *kwerekwere* », « traduisant l'étrangeté des sons que produit la langue des immigrés africains aux oreilles d'un Sud-Africain noir » (Vigouroux, 1998 : 321). Le fait que le français soit une langue avant tout scolaire en Afrique (Manessy, 1994) apparait comme une assignation statutaire à la fois positive et négative (Bourdieu, 1979 : 22), un titre de noblesse culturel – *a fortiori* dans un pays où près d'un tiers de la population n'est pas scolarisé – et un stigmate.

La seconde population, qualifiée et occupant des postes à responsabilité, est la population francophone européenne, dite « expatriée ». Elle fait partie de la population aisée en Tanzanie, se concentrant sur des sites institutionnels stratégiques comme les ambassades, les Alliances françaises, les universités. Dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français, elle est en charge de l'élaboration des programmes et des formations. Selon les chiffres du Ministère de l'immigration obtenus en 2016, la Belgique, la France et la Suisse totalisaient 214 permis de résidence en 2015 dont plus de la moitié étaient des permis attribués à des Français.

La troisième population est constituée des touristes européens. Le tourisme est l'un des secteurs clés développés : il représente pour la région de l'Afrique de l'Est 8.9 % de PIB et était source en 2008 de 1.7 millions d'emplois (Turner, 2017 : 7) (prospection de 2.3 millions d'emplois en 2025). Pour la Tanzanie, le secteur du tourisme représentait plus de 700 000 emplois, soit 4.5 % de l'embauche globale du pays. Concernant le tourisme français, on note une augmentation de 50 % entre 2012 et 2015 du nombre de visas touristiques délivrés à des Français (de 15 650 à 30 120).

[2] *UNHCR, Congolese situation, respondind to the needs of displaced Congolese and refugees, January-December, 2018.*

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

La quatrième population est composée des Tanzaniens apprenant le français dans leur parcours scolaire. Certains ont reçu cet enseignement dans les établissements publics, majoritairement situés dans le nord du pays, proches de la frontière séparant la Tanzanie du Burundi et de la RDC. D'autres ont appris le français dans les établissements privés proposant l'enseignement du français, principalement localisés à Dar es Salaam où le français sert de *produit de prestige*, servant à monter en gamme, à valoriser un établissement et justifier des frais de scolarité plus importants.

La cinquième population francophone est une population africaine faisant partie de l'élite, active dans les milieux diplomatiques. Ce profil se retrouve dans les services d'interprétariat et dans le professorat.

En 2016, d'après une pré-enquête, le pays comptait un total de 1 124[3] étudiants pour 33 enseignants (158 ont participé à la recherche). Les programmes proposent quatre filières : linguistique et littérature, tourisme, diplomatie et relations internationales, et comptabilité. Ces établissements sont localisés dans les villes d'Arusha, Dar es Salaam, Dodoma, Morogoro, Moshi, Mwanza, Songea, Tabora et Zanzibar[4].

En dehors de la capitale et des établissements prestigieux, l'enseignement du français ne jouit pas d'une image positive auprès de la population locale. Un enseignant de *Dar es University College of Education* (DUCE) ayant fait son apprentissage du français dans ce type de structure corroborait ces dires lors d'un entretien en 2018[5] :

394 X[6]	où il y a du matériel // mais dans les écoles publiques ce que je n'ai pas dit dans les écoles publiques c'est là où on espère que après / on va avoir ici à l'université qui viennent de des écoles publiques pas privées // le privé là c'est pour seulement juste donner les éléments de base aux apprenants / mais aussi pour les parents / quand un parent sache que mon fils ou ma fille est dans telle école il y a aussi le français / même si c'est deux trois mots // mais dans les écoles publiques je peux compter je n'ai jamais je n'ai jamais enseigné euh un apprenant ici à l'université qui a fait le collège dans l'école privé le lycée privé et puis il vient à l'université // jamais / le français // c'est toujours des écoles
395 ANA	publiques //
396 X	publiques qui viennent ici à l'université //
397 ANA	d'accord
398 X	ça veut dire quoi // le français c'est pour les pauvres //

Se dessinent les pourtours de deux francophonies : l'une européenne, située dans des sphères de pouvoir et à laquelle se rallie l'élite francophone africaine et l'autre, africaine, impliquant des locaux précaires et souhaitant s'intégrer, capitaliser leurs connaissances en français. Les enseignants congolais et burundais sont très présents au sein du professorat du FLE en Tanzanie, car ils y jouissent d'une stabilité professionnelle après des parcours éprouvants. L'obtention d'un visa est facilitée par les institutions abritant l'enseignement du français.

[3] Delabie, Anaïs, *Enseignement du français en Tanzanie dans l'enseignement supérieur*, Ambassade de France à Dar es Salaam, 2016.

[4] Mount Meru University, Dar es Salaam University, Dodoma University, Morogoro – Sokoine University of Agriculture, Muslim University of Morogoro, Zanzibar University.

[5] Entretien réalisé le 31/07/2018, 82 minutes et 04 secondes.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

La diffusion du français est soutenue de façon inégale par les institutions représentant la Francophonie (OIF, FEI). Malgré les revendications fortes de la Tanzanie pour une fierté africaine et un renforcement régional, la francophonie africaine d'Afrique de l'Est ne rencontre pas le soutien officiel dont elle aurait besoin. Nous allons voir comment l'OIF se positionne depuis une trentaine d'années et plus spécifiquement quel parti l'institution prend par rapport à l'aménagement proposé localement.

3 Posture de la Francophonie institutionnelle

La Francophonie se pense et se diffuse par le biais de discours. Mon corpus de recherche est constitué de discours émis par la France dans le cadre d'une politique linguistique extérieure (Delabie, 2020), et de ceux émis par la Tanzanie fixant sa politique publique dans un cadre à la fois national et régional. Les discours étudiés sont produits par l'OIF[7], par le Ministère français[8] , par la Tanzanie[9], et à l'échelle régionale par la CEA et le Burundi (*East African Community*, Vision 2050, 2015) (Pacte linguistique, 2014).

De ce corpus se dégagent des visions de la francophonie, les stratégies discursives mises en place et les itinéraires discursifs sur un intervalle d'une soixantaine d'années. Nous mettons en évidence des tournants successifs dans les discours de l'OIF sur deux thèmes principaux apparus dans chacun des documents : d'une part les objectifs de la francophonie et d'autre part l'identité des francophones.

L'OIF adopta par le passé la stratégie de l'héritage. La Déclaration de Hanoï de 1997 s'ouvre par un « *nous* » utilisé comme pronom inclusif. La langue française est présentée comme « *un héritage commun* », « *un patrimoine de valeurs et d'expressions diverses* » donnant accès aux « *acquis scientifiques et techniques* ». Une stratégie de *pérennisation* est lisible par la mise en avant d'arguments « *idylliques* » (*locus amoenus*) en comparaison avec une menace (*locus terribilis)* (Wodak, de Cilia, Reisigl, Libhart, 2009) dans cet extrait de la déclaration :

> Interpellés par la persistance des crises et des conflits de toutes formes, de l'occupation étrangère des territoires de certains pays membres, de la pauvreté et du sous-développement qui affectent plus particulièrement les femmes et les enfants.

Le français en Afrique correspond à l'ensemble des variations de français présentes. L'« héritage » apparait comme une synecdoque généralisante lissant l'hétérogénéité. Cette stratégie *d'héritage*, de *bien commun* de la politique française se distinguait des politiques américaines ou chinoises mais échoua : en 2006, le Rwanda décida de quitter l'OIF au profit de la CEA.

[7] ACCT, *Déclaration de Niamey*, Niamey, 1960 ; organisation mondiale de la francophonie, *Charte de la Francophonie*, 1997 (a) ; *Déclaration de Hanoï,* 1997 (b) ; *Le cadre stratégique décennal*, 2004.

[8] MAEDI, *Stratégie 2011, Coopération au développement : une vision française*, Paris.
Ministère de l'économie Et Du Budget, Loi de finance 2018, Paris, 2018.

[9] Nyerere Julius, *Ujamaa, Essays on Socialism,* Oxford University Press, Dar es Salaam, 1968.
Ministère tanzanien de l'éducation et de la culture, *Programme d'enseignement du français aux écoles primaires 1ère année à 7e année*, Dar es Salaam, 2005.
EAC, *Tanzania vision 2025*, Dar es Salaam, 2012.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

En 2005, dans la Charte de la Francophonie, les auteurs utilisent de nouveau des constructions périphrastiques telles qu'« un ensemble pluriel et divers » qui constitue là encore une synecdoque généralisante. Les membres en sont « *les nombreux militants de la cause francophone* ». Les auteurs défendent la langue française comme on défend la *cause animale* ou *environnementale*. Cet argument suggère que l'anglais, rouleau compresseur uniformisateur, risque de faire disparaître le français. Comme l'indiquait Stelio Farandjis, ancien secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie (Farandjis, 1991) : « il faudrait une expression pour distinguer "anglophonie" et "civilisation coca-cola" ». Un discours similaire sert de plaidoirie à la reconnaissance au sein de la Communauté européenne de *l'exception culturelle française*.

La Tanzanie a construit depuis les années 2000 une orientation de la Francophonie dirigée vers les pays francophones frontaliers, et s'est illustrée par le Programme d'enseignement de français publié en 2005 par le Ministère de l'éducation et de la culture tanzanien. Ce programme est l'un des rares documents attestant d'une réflexion sur les orientations didactiques du français. Dans la section « Objectifs » de ce document, on note :

L'enseignement du français dans les écoles primaires tanzaniennes a pour but de :

1. Communiquer simplement avec les francophones vivant en Tanzanie dans leur environnement proche et dans les pays voisins (la Région des Grands Lacs).

2. Se servir des textes en français facile pour développer le plaisir de lire et pour l'acquisition du savoir et des connaissances socioculturelles, scientifiques et technologiques. […]

Malgré cette volonté de rapprochement, le discours du président tanzanien Magufuli à l'égard des migrants originaires des pays frontaliers est agressif. En octobre 2019, il déclarait à l'endroit des Burundais : "*Go back to your home … don't insist on staying in Tanzania as refugees or expect citizenship while Burundi is now stable". "Even Jesus ran to Egypt as a refugee … and returned to his land to preach. Why do you want to stay here permanently and not return to your country ?*" [10-11]

À l'échelle régionale, l'OIF et le Burundi avaient signé des accords afin de soutenir le projet de faire du français l'une des langues de travail de la CEA. en 2014. Ce pacte se solda par un échec. Le 16 octobre 2014, l'UE signait avec la CEA l'Accord de partenariat économique annonçant un rapprochement interrégional. En mai 2020, un accord a été signé par l'Ambassade de France et la Communauté Est Africaine pour l'introduction du français comme langue de travail.

[10] Ng'wanakilala, F. (2019), « *Go home, Tanzanian President tells Burundian refugees* », Reuters.

[11] Rentrez chez vous… N'insistez pas pour rester en Tanzanie en tant que réfugiés ou en espérant la citoyenneté alors que le Burundi est stable maintenant. Même Jésus a fui l'Egypte en étant réfugié… et il retourna sur ses terres pour prêcher. Pourquoi voulez-vous rester ici de manière permanente et ne pas retourner dans votre pays ?

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

4 La Décentration de la norme

Le français parlé en Afrique Noire est périphérique dès lors que les normes de la francophonie émanent d'un pays où le français est parlé comme langue initiale. Pour la francophonie est-africaine, le centre est l'Afrique, et l'on ne peut plus parler de créations linguistiques francophones comme de formes « périphériques ». À qui / quoi seraient-elles d'ailleurs périphériques ? Ce qui constitue le centre névralgique des normes doit être questionné pour initier une réflexion sur ce qu'est le FLE.

Le français étant vu comme langue institutionnelle, le centre du FLE demeure la France car la Francophonie est consubstantielle à la politique étrangère française. La norme est donc prescriptive. La norme centrée culturellement et linguistiquement sur la France s'explique par le partenariat développé par l'ambassade de France à Dar es Salaam au sein de DUCE[12]. Lorsque les étudiants réussissent leur parcours du premier et du second cycle en français, ils achèvent leur formation au sein de DUCE, équipé presque exclusivement par l'ambassade de France et le FEI Les ouvrages et les formations que l'on y propose sont calqués sur les pratiques développées en France. Si cela implique un apport technique évident, une fois embauchés, les enseignants, par manque de temps, de matériel, ne sont pas en mesure d'appliquer ces méthodes et approches dans les villes moins favorisées. L'enseignement par les nouvelles technologies a été aménagé par la France – par exemple le *Kumbook* à DUCE est une bibliothèque numérique accessible sans Internet – mais est disponible uniquement dans les établissements qui ont bénéficié du dispositif.

En dehors des institutions ciblées par l'ambassade,[13] les enseignants souffrent du manque de matériel. À l'exception de l'Internet et des ouvrages locaux, il n'existe pas de ressources facilement disponibles et utilisables dans des régions bénéficiant de peu d'infrastructures.

Si les normes sociolinguistiques priment, l'autorégulation les fixe. Avec environ 140 millions[14] de locuteurs, les pays africains représentent l'avenir du français et font émerger des normes. Cependant, l'aménagement reste lacunaire car la politique linguistique est symbolique. Les investissements français demeurent discrets en Tanzanie car la démarche semblerait régionalement précipitée voire agressive vis-à-vis des pays de la région et en particulier du Rwanda. Le français est devenu langue outil de la CEA et impose des positionnements éthiques et idéologiques fondamentaux pour la didactique du FLE dans cette zone. Du côté tanzanien, les priorités éducatives se traduisent par un accent sur l'apprentissage des nouvelles technologies, l'enseignement des langues ne constituant pas une priorité.

5 Les ingrédients du discours de la Francophonie Économique

Les orientations de la Francophonie tiennent pour une grande part des relations internationales et du contexte géopolitique. En d'autres termes, la Realpolitik constitue le gouvernail de cette institution qui engage avec elle la didactique du français et des

[12] Dar es Salaam University College of Education.

[13] DUCE, Dar es Salaam University, Alliances françaises, University of Zanzibar

[14] Tchaha Serge, *La Francophonie économique. Horizons des possibles vus d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, p. 45, 2012.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

questions éthiques par rapport aux aspirations, aux *sois possibles* (Markus, Nurius, 1986) que les apprenants peuvent envisager avec cette langue.

Dans la Déclaration de Niamey, l'ACCT – avant d'être baptisée Organisation Internationale de la Francophonie – se donnait pour mission en 1970 de défendre « *toutes les langues et les cultures* ». Les acteurs de la Francophonie apparaissaient dans le texte sous la dénomination « *les dirigeants de pays africains* ». Ces derniers représentaient des « *États membres* » et des « *parties contractantes* ». La fin des années1960 marquait le temps des indépendances pour des dizaines de pays africains mais ce vent de liberté souffla durant la Guerre Froide.

L'Afrique de l'Ouest représentait le bloc occidental tandis que l'Afrique de l'Est était soutenue par l'URSS. En Tanzanie, Julius Nyerere se déclarait socialiste et non-aligné, et souhaitait avant tout l'indépendance pour son pays comme le soulignait sa politique de *Self reliance*. Il refusait l'aide financière extérieure, et cette identité se lit dans la Déclaration d'Arusha de 1967.

Le socialisme défendu par Nyerere sollicitait des partenariats économiques équitables, et le projet TAZARA proposé par la Chine en 1960[15] y répondit de manière appropriée. En 1991, la Chine a maintenu une zone d'influence et est aujourd'hui classée parmi les « pays émergents » (Delannoy, 2012). Premier pays exportateur de la Tanzanie[16], elle propose un autre modèle diplomatique avec l'Afrique. Sur le plan culturel, elle a construit 59 instituts Confucius sur le continent – dont deux en Tanzanie.

Les États-Unis, qui menèrent une politique *d'endiguement* en Afrique[17], suggérant à la France de conserver ses liens avec l'Afrique de l'Ouest, entendirent reprendre la main dans les années 1990. À la suite de la visite chinoise de Jian Zemin en 1996, Bill Clinton entama lui aussi une grande tournée africaine. Il ne fallait plus « aider » l'Afrique mais « commercer » avec elle. Ce furent les Consensus de Beijing et de Washington avec pour slogan « *Trade no Aid* », que la France tentera de copier, impactant la Francophonie. Elle poursuivra sa politique de coopération axée sur l'échange culturel et l'universalisme, créant un lignage avec les politiques coloniales, bien que son rôle dans le génocide rwandais ait atrophié sa parole diplomatique.

Tous ces éléments ont influencé les discours de la Francophonie, et en 1997 une vision nord/sud fait son apparition[18]. Nous relevons dans la Déclaration de Hanoï les dénominations suivantes : les « *Chefs d'État, gouvernements et délégations* », « *les pays développés* », signifiant tacitement que d'autres ne le sont pas. Le *développement* est cité dès 1995 dans la Déclaration de Cotonou. L'espace francophone est alors devenu un espace de « co-*développement* ».

[15] Van Dijk, Peter, *The New Presence of China in Africa*, Amsterdam University Press, Amsterdam, p. 21, 2009.

[16] Les investissements de la Chine en Afrique représentent 3% de ses fonds d'investissement à l'étranger.

[17] Lefevre, Marine, *Le soutien américain à la Francophonie, Enjeux africains 1960-1970*, Presse de Sciences Po, Académique, Paris, 2003, p. 129.

[18] Dans le domaine des sciences politiques, Marcel Merle en 1976 écrivit un article intitulé « De l'affrontement Est-Ouest à la confrontation Nord-Sud, Conversion ou diversion » où il aborde déjà ce changement d'axe horizontal vers un axe vertical.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Une stratégie discursive de transformation sur l'axe de la discontinuité est notable, ainsi que l'impératif d'impulser le changement pour la survie de la Francophonie avec la menace d'un *topos de désastre* présent par inférence.

La diplomatie culturelle, qui date du XVI[e] siècle, a intégré depuis les années 2000 la diplomatie économique qui, selon Badel (Badel, 2010 : 172), « renvoie essentiellement au domaine des négociations commerciales internationales [...] au développement de la diplomatie économique multilatérale à partir de 1945 ». Le *développement* est l'idéologie principale de la Francophonie contemporaine. Le document intitulé *Stratégie 2011, Coopération au développement : une vision française*, produit par la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, compte 387 occurrences de « développement » (hors annexe), 441 en prenant en compte les annexes, 15 occurrences d'« émergence » et 33 occurrences de la collocation « pays émergents ». Un relevé durant le séminaire[19] « Commercer avec le monde francophone » organisé à Arusha en 2016 indique un champ lexical lié à la francophonie économique : nous relevons les expressions « *industrie culturelle* », « *industrie du livre* », « *biens culturels* » ainsi que la « *valeur ajoutée du français* ».

L'intertextualité importante des discours des participants aux séminaires révèle un itinéraire discursif dont les traces allient l'interne (discours produits en France) et l'externe (repris en Tanzanie). À titre d'exemple, nous relevons ainsi la *francophilophonie* défendue par Jacques Attali. Cette intertextualité, cette interdiscursivité (Krieg-Planque, 2013) (Villar, 2006) sont les traces du discours diplomatique, dont la fonction principale est d'actualiser le discours de la politique intérieure de la France à l'étranger. Comme le mentionne Krieg-Planque, la polyphonie est typique des discours institutionnels, et ici elle met en évidence la nature de la politique intérieure, gouvernail de la Francophonie.

Ces orientations creusent le fossé entre les démarches individuelles entreprises par les africains francophones et l'instrumentalisation de la Francophonie, sourde aux propositions prônant pourtant la promotion d'une F(f)rancophonie africaine. Il nous faut donc observer la perception et les représentations des étudiants tanzaniens, premiers intéressés sur le terrain.

6 Enseignement supérieur en Tanzanie et représentations de la langue chez les étudiants

Les représentations et imaginaires liés à la langue chez les étudiants ne peuvent pas être envisagés sans prendre en compte la structure des institutions éducatives. En effet, la colonisation britannique a façonné de multiples manières le fonctionnement interne des universités tanzaniennes. Selon Ali Mazrui (Mazrui, 1978 : 256), le système d'enseignement supérieur tanzanien trouve ses fondations en Afrique de l'Est avec la colonisation anglaise et le système d'enseignement supérieur anglo-saxon. Il qualifie les universités est-africaines d'extensions de la B.B.C.

L'Université d'Afrique de l'Est fut créée en 1963, faisant coopérer le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Elle était dans sa structure un *college* extérieur indépendant de

[19] 9 heures et 48 minutes d'enregistrement.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

l'Université de Londres et prit son indépendance en 1970. Cela a engendré non pas un modèle africain original mais une standardisation des universités sur le modèle anglo-saxon. En 1961, il n'y avait en Tanzanie que deux universités publiques : l'Université de Dar es Salaam (Salaam en swahili et Salam en français) et l'Université de Sokoine for Agriculture. L'effectif total représentait moins de cinq mille étudiants, tous bénéficiant de bourses d'État. Sous la pression démographique et les crises économiques, une restructuration de l'ensemble du modèle éducatif socialiste par libéralisation du secteur fut décidée en 1990. La Tanzanie comptait à cette date huit universités publiques et cinq universités privées. En 2006, le pays recensait onze universités publiques et dix-neuf universités privées, comptant 2 831 étudiants[20] au total.

Les prêts nationaux et les financements privés sont devenus les moyens principaux permettant aux étudiants de poursuivre leurs études. En 2004, l'état tanzanien lança le *Higher Education Student Loan Board*, organisme missionné pour délivrer les prêts étudiants nationaux, limités pour chacune des filières. Les secteurs classés comme prioritaires (mathématiques, médecine, nouvelles technologies de l'information et de la communication) déterminés par *Tanzania Vision 2050* sont aujourd'hui favorisés par l'octroi facilité de bourses. L'enseignement des langues ne constitue qu'une minorité des quotas, limitant le nombre d'étudiants qui souhaiteraient apprendre le français.

Quant à l'aménagement de la langue, par un phénomène ascendant d'auto-régulation linguistique (Loubier, 2008), les enseignants africains de français vivant en Tanzanie l'ont pris en main. Les niveaux des étudiants oscillent entre A0 et A2, du niveau primaire au cycle secondaire. Trois principales caractéristiques apparaissent : les erreurs, les variations de la langue et la revendication identitaire se traduisant par des illustrations des manuels mettant en scène des personnages strictement négro-africains, des paysages, des toponymes, des anthroponymes ou encore l'emplois *d'archaïsmes* prenant l'Afrique pour contexte. On peut y voir des signes de la décolonisation, d'une recherche revendicative de reconstruction identitaire ébranlée par les politiques de colonisation européennes.

D'un point de vue prescriptif, ces manuels de français locaux comportent des *erreurs* et des *spécificités* propres à cette zone. Selon la typologie des erreurs développée par Nina Catach (Catach, 1981), nous avons relevé, parmi les quatorze ouvrages[21] recueillis, des erreurs phonétiques ([e] pour [ə] et [ø]) (scrétaire, je msure, lçons, camrounais, les énmis), morphogrammiques (Oui ca va, Le trava, un chou), des calques français/anglais ou des erreurs de traduction français/anglais (Qui est ? = *Who is born ?,* Patrick est moins grand que Ahmed. *Patrick is younger than Ahmed.*, Said est aussi grand que Paul. *Said is as older as Paul.*), des *archaïsmes* principalement pour le champ lexical des vêtements et du matériel scolaire (*latte* pour règle, *tricot* pour tee-shirt, *soulier* pour chaussure).

[20] *Ministry of Education And Vocational Training, Higher Education Policy*, Dar es Salaam, 1999.

[21] Khalid, Ali, *French for Primary School* 1, 2,3,4,5,6,7.
Khalid, Ali, *French for Secondary School Form 1*, Form 2 ; Khalid Ali, *French in English Countries livre 1*, JPD Company and General Supplies limited, Dar es Salaam, 2003. Kalisti Mjuni, French pour les étudiants de collèges, Afroplus Industries Limited, Dar es Salaam, 2011. Kalisti Mjuni, *Français pour écoles secondaires deuxième livre*, Afroplus Industries Limited, Dar es Salaam, 2011. Shimba, John, French Made Easy, Kifaransa Rahasi, Français facile, Dar es Salaam, 2017.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

D'un point de vue sociolinguistique, les *erreurs* phonétiques sont le résultat d'une démarche de normalisation *transcriptive* (Babault, Laroussi, 2001 : 22). Le discours métalinguistique (Jakobson, 1963 : 53, Benveniste, 1974 : 35) est par endroit erroné. Par exemple ci-dessous, l'auteur indique à tort que lorsque le nom d'un pays termine par un « e » il est féminin (*kikeni*), et que s'il termine par toute autre voyelle il est masculin (*kiume*).

> *French made easy, for beginners, Hatua ya Kwanza*, pour les débutants
>
> *Ndugu msomaji, nchi zote ambazo neon lake la mwisho limeishia na vokali "e" katika Kifaransa hukaa upande wa kwa mfano : Zimbabwe, Tanzanie, Mozambique, Cambodge. Na nchi ambazo zimeishia na vokali "a,o,u,I,y" na herufi zingine zote isipokuwa "e" hukaa upande wa , kwa mfano : – Congo, Kenya, Burundi, Paraguay.*

Ce livre présentant un métadiscours en kiswahili était le seul de ce type. La majorité des ouvrages proposent un métadiscours en anglais, trace de la colonisation britannique. L'anglais sert de langue pivot et ce système, supposé être maitrisé, sert à expliquer le fonctionnement du français. Les trois principales approches didactiques sont donc :

1. transparente :

> Français pour les étudiants de collèges *French for college students*
>
> Quand « s » est au milieu de voyelle, ça se prononce comme « z », par exemple : chaise, maison, chemise (*when « s » is at the middle of the vowels, it is pronounced as « z », for* example chaise, maison, chemise).

2. traduction :

> *French for primary schools Book 6* (p. 9)
>
> *In reflexive contructions, the actions of verbs reflect or refer back to the subject.*
> *Examples : The child bathes himself. = l'enfant se baignes*[22]

3. recours à l'anglais comme système de référence :

> *French for primary schools Book 7* (p. 28) :
>
> *The passé compose is used to describe past actions and events. It has several English equivalents.*
>
> *Ibid.* (p. 59) :
>
> *Le future tense used to describe future events or actions. It corresponds to the English will/shall+ verb.*

[22] Écrit tel quel dans le manuel.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Des fautes de frappes – entendues comme telles car la forme correcte apparait par ailleurs dans les ouvrages – sont notables (*Bernnard*, Il est six heures du *matini*, *Ajourd'hui*), indiquant un manque d'expertise dans la réalisation et dans la diffusion des ouvrages.

Ces éléments ne favorisent pas la promotion des identités francophones africaines, qui se construisent avec les discours dominants. Du côté des représentations, 80% des étudiants ont commencé leur apprentissage du français à l'université, 40.8% avaient choisi le français parce qu'il représente une langue internationale, et 41.4% avaient souligné des raisons professionnelles. Enfin, 73.2 % déclaraient faire usage du français en contexte scolaire captif. Il existe une distinction entre les étudiants qui ont côtoyé des francophones dans leur parcours (scolarisation, missions chrétiennes) et ceux construisant leurs représentations par le biais des interactions avec leur professeur. Ces derniers font davantage appel aux stéréotypes *mainstream* comme le « romantisme » ou la gastronomie.

Sur les questions de variation linguistique, les étudiants qualifient le français des Congolais de « mélangé ». Ci-dessous, un extrait d'un entretien réalisé auprès d'un enseignant de français congolais pour comprendre cette réalité :

> WEWE si tu dis à ton enfant / amène-moi la tasse / en swahili *ilete* tasse ile / *Nilete* tasse *ile* // *ilete* / BRING / tasse ile // euh dans le lingala aussi c'est pareil / on mélange aussi avec le français // et les swahilophones aussi ils ont mélangé le français avec le lingala // et c'est ÇA qui a commencé je veux dire à tuer le swahili à cause du mélange des langues dont le français//

Les étudiants perçoivent la variété transmise limitrophe comme fautive, et estiment qu'il existe une variété « correcte », celle de leur professeur tanzanien formé par la France. Dans l'espace médiatique tanzanien, le français est très peu diffusé à l'exception des chansons congolaises diffusées sur les radios, de la chaîne de télévision francophone chinoise CCTV ou encore de France 24.

7 Conclusion

Les stratégies politiques et discursives autour de la question du *développement* et de l'enseignement sont intriquées et influencent politiquement le matériel didactique. La *Francophonie économique* tient peu compte de l'appropriation et de l'aménagement des francophones africains, contrevenant à la volonté de l'institution de promouvoir la diversité. Ainsi, la rationalisation du nombre d'étudiants pour chaque filière joue en défaveur de l'enseignement du français.

La mise sur le marché d'ouvrages présentant un manque d'expertise renforce l'idée que les productions africaines ne sont pas fiables aux yeux des étudiants, et participe à l'élaboration d'un imaginaire linguistique pour lequel la norme exogène serait la seule valable. En définitive, un auto-odi (Gatabado, Colonna, 2016), une détestation de soi, de sa langue, des pratiques linguistiques africaines émergent au détriment de l'appropriation. Georg Kremnitz (Kremnitz, 1980 : 25) insiste sur la « première

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

attitude qui consiste dans l'identification du locuteur avec le groupe dominant et, par conséquent, dans le refus de son propre groupe [...] » : cela transparait dans le choix d'une norme exogène pour concevoir la pratique du français.

Les tentatives des africains francophones pour se faire entendre sont freinées de l'intérieur par les difficultés à pérenniser les actions glottopolitiques, et de l'extérieur car la Francophonie n'offre pas de soutien pour promouvoir les normes sociolinguistiques.

L'éclosion d'une nouvelle francophonie *polycentrique* ou *polynomique* (Babault, Laroussi, 2001) rencontre des freins culturels forts – dont l'institution est déjà coutumière à l'échelle interne, comme le montre le cas des réformes ciblant le français, par exemple celle de l'orthographe de 1990 qui n'est toujours pas entièrement en application.

La Francophonie doit accepter l'émergence de ces pôles africains – comme il en a été du Québec par exemple –, ce qui est inenvisageable sans appui politique : les tournants diplomatiques qu'elle vit (*polarisation*, orientation économique de la Francophonie) lui imposent de penser pour le futur un projet *d'irénisation* des populations locales (Feussi, 2011) et de valorisation de l'expertise africaine.

Bibliographie

Agence de coopération culturelle et technique, *Déclaration de Niamey*, Niamey, 1960.

Attali, Jacques, *La francophonie et la francophilie, moteur de croissance durable*, Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2014.

Badel, Laurence, *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au XX^{e} siècle*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010.

Bal, Willy, « Unité et diversité de la langue française », in : Reboullet André, Tetu Michel (dirs), *Guide culturel : civilisations et littératures d'expression française*, Hachette, Paris, 1977, p. 5-28.

Bourdieu, Pierre, La distinction, Les éditions de Minuit, Paris, 1979.

Castellotti, Véronique, Huver Emmanuelle, Leconte Fabienne (2017), « Demande institutionnelle et responsabilité des chercheurs : langues, insertions, pluralité des parcours et des perceptions », *in* : Beacco Jean-Claude, Krumm Hans Jürgen, Little David, Thalgott Philia (dir.), *The linguistic integration of adult migrants : some lessons from research* / L'intégration linguistique des migrants adultes : les enseignements de la recherche, De Gruyter Mouton, Leck, doi : 10.1515 / 9783110477498.

Catach, Nina, L'orthographe française, Nathan, 3^{e} édition, Paris, 2003.

Chaudenson, Robert, Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Aix-en-Provence, Paris I.E.C.F, Université de Provence, A.C.C.T., 1988.

Dabene, Louise, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Hachette, coll. « Références », Paris, 1997.

Delabie, Anaïs, « Une nouvelle F(f)rancophonie pour l'Afrique de l'Est. Effets didactiques de la politique linguistique française en Tanzanie », in : Dang Hong Khan, Payet Jean-Pierre (dirs.), La Francophonie comme facteur structurant dans les politiques étrangères, Regards croisés, L'Harmattan, Coll. « Relations Internationales du monde contemporain », Paris, 2020, doi : 10.35562 / rif.936.

Delannoy, Sylvie, *Géopolitique des pays émergents, Ils changent le monde*, Presse Universitaire de France, Paris, 2012.

Farandjis, Stelio, État de la francophonie dans le monde, Haut Conseil de la Francophonie, La documentation française, Paris, 1991.

Feussi, Valentin (2011), « Migrance, langues et spatialisation urbaine à Douala- Cameroun », » in : Thierry Bulot (dir.), Anne Morillon, Coll. « Normes et identités en rupture (Migrance, plurilinguisme et ségrégation dans l'espace urbain », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 1, L'Harmattan, France, p. 11-31, ISBN : 9782296566699.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Garabato, Carmen ; Alèn, Colonna, Romain (dirs), Auto-odi. La « Haine de soi » en sociolinguistique, L'Harmattan, Paris, 2016.

Heller, Monica, Mc Elhinny, Bonnie, *Language, capitalism, colonialism, toward a critical history*, University of Toronto Press, Toronto, 2017.

Jakobson, Roman, Essais de linguistique générale (1 et 2), Éditions de Minuit, Paris, 1963.

Kremnitz, Georg (1980) « Démarches et particularités de la sociolinguistique catalane », in : Gardin, Bernard ; Marcellesi, Jean-Baptiste (dirs), G.R.E.C.O., Sociolinguistiques. Approches, théories, pratiques, Presse Universitaire de France, Paris, ISBN : 21303694139782130369417.

Krieg-Planque, Alice, Analyse de discours institutionnel, Armand Colin, Paris, 2012.

Loomba, Ania, *Colonialism / Postcolonialism*, London / New York, Routledge, 1998.

Loubier, Christiane, Langues au pouvoir : politique et symbolique, L'Harmattan, Paris, 2008.

Manessy, Gabriel, Le français en Afrique Noire, L'Harmattan, Paris, 2000.

Marcus, Hazel ; Nurius, Paula (1986) "Possible Selves", American Psychologist Association, vol. 41, n° 9, p. 954-969, doi : 10.1037/0003-066X.41.9.954.

Mazrui, Ali, « *Political values and the educated class in Africa* », University of California, California, 1978.

Pöll, Bernard, Francophonies périphériques, Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France, L'Harmattan, Paris, 2001.

Villar, Constanz, Le discours diplomatique, Paris, L'Harmattan, Coll. « Pouvoirs comparés », 2006.

Wodak, Ruth ; De Cillia, Rudolf ; Reisigl Martin ; Liebhart Karin (2009) *The Discursive Construction of National Identity, second edition*, Edinburgh University Press, Edinburgh.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543